



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ DU SECTEUR DE L'ASSURANCE SÉLECTIONNÉ PAR ASTRÉE - 6 SEPTEMBRE 2023 - N° 75

LA REVUE DE PRESSE

10
juillet

L'ACPR publie un communiqué de mise en garde du public contre des propositions frauduleuses.

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution [publie un communiqué](#) pour mettre à jour sa liste noire des sites ou entités qui proposent, en France, des crédits, livrets d'épargne, services de paiement ou contrats d'assurance sans autorisation.

315 établissements ont été ajoutés au cours du second trimestre 2023.

28
juillet

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme : l'AMF applique les orientations de l'Autorité Bancaire Européenne

[L'AMF publie une nouvelle position](#) DOC-2023-07 afin d'intégrer les orientations de l'ABE de novembre 2022 relative à la mise en relation à distance. Ces orientations sont applicables à partir du 2 octobre 2023.

2
août

la DGCCRF publie un communiqué de presse sur la médiation de la consommation

[Dans son communiqué](#), la DGCCRF précise que les médiateurs de la consommation ont reçu, en 2022, 180 000 demandes de médiation. Elle conclut que « *ce résultat témoigne de l'ancrage progressif du dispositif dans les pratiques commerciales* ».

L'étude démontre en outre que 74% des saisines ont abouti à un accord accepté par les parties prenantes.

Pour l'année 2023, l'objectif sera de raccourcir les délais de traitement conforme au minimum réglementaire de 90 jours pour le délai de traitement des saisines et 21 jours pour l'examen de la recevabilité des saisines.

23
août

Amende administrative de la DGCCRF à l'encontre de la société VÉRISANTÉ

[Une amende administrative](#) d'un montant de 26.832 € a été prononcée par la DGCCRF à l'encontre de la

société VÉRISANTÉ pour démarchage téléphonique et prospection de consommateurs inscrits sur la liste d'opposition au démarchage et sans vérification préalable des fichiers de prospections au regard de la liste d'opposition.



La Médiation de l'Assurance publie son rapport d'activité pour l'année 2022

Dans son rapport, la Médiation de l'assurance révèle la forte hausse des saisines de cette dernière. Au cours de l'année 2022, elle a reçu 21.502 saisines.

Le médiateur constate une évolution des pratiques dans le secteur de l'assurance (assurance affinitaire, clauses d'exclusions ou encore harmonisation de la résiliation des contrats). Certains domaines restent à améliorer, comme par exemple les procédures d'expertise ainsi que la rédaction des contrats d'assurance.



Adoption par la Commission Européenne d'un acte délégué visant à ajouter à la liste des pays tiers à haut risque (PTHR) le Vietnam et le Cameroun

La Commission Européenne a adopté un acte délégué visant à intégrer dans la liste des pays tiers à haut risque le Vietnam et le Cameroun.

L'acte entrera en vigueur une vingtaine de jour après sa publication au JOUE, si la commission n'émet pas d'objection.

Astrée vous souhaite une belle rentrée.

Avocats et consultants, nous sommes spécialisés dans les problématiques de distribution des produits d'assurances, bancaires et financiers depuis 25 ans.

Suivez toute notre actualité :

67 avenue Pierre Grenier - 92100 Boulogne Billancourt
Tél. : 01 46 10 43 80

*Ce document est la propriété d'Astrée Avocats.
Toute reproduction interdite.*